

DATES DES BATTUES 2020-2021 DE LA SOCIÉTÉ DE CHASSE ST HUBERT

5-6 décembre 2020
19-20 décembre 2020 (petite battue : le partenaire + 1 fusil)
9-10 janvier 2021

Les conducteurs de véhicules, VTT, quads, les bûcherons, les ramasseurs de champignons et les promeneurs sont priés de tenir compte de ces dates de battues en respectant la signalisation mise en place en matière de circulation en forêt. En cas d'accident, la Commune de Westhoffen et la Société de Chasse St Hubert déclinent toute responsabilité.

L'Amitié de Westhoffen et environs n'est toujours pas en mesure d'organiser ses journées de rencontre et d'échange vu l'évolution de la pandémie. Le Comité et la Présidente vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année. En espérant vous revoir très bientôt, prenez soin de vous !

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 23 novembre 2020

Sous la présidence de M. Pierre GEIST, maire, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 28 septembre 2019.

Le conseil est informé des décisions du maire prises par délégation.

Le conseil municipal approuve les modifications budgétaires proposées.

Le conseil approuve l'octroi d'une subvention d'investissement à l'association du Foyer Nessmann d'un montant de 2.002,87 € correspondant à 15 % du montant HT des travaux effectués.

Le conseil approuve l'état prévisionnel des coupes et le budget prévisionnel établi par l'ONF pour 2021.

Le conseil décide de fixer le prix du lot de bois d'affouage à 144 € pour 2021.

Suite à la demande de la société de chasse St Hubert le conseil accepte la résiliation du bail de chasse pour le lot n° 2 à compter du 1^{er} février 2021.

Il est décidé de découper le lot de chasse n° 2 en 3 nouveaux lots de chasse qui seront reloués par la voie de l'appel d'offres.

Le conseil municipal décide de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 4 % à compter du 1^{er} janvier 2021.

Le conseil approuve le compromis pour la vente du hangar municipal pour un montant de 201.500,00 €.

Le conseil décide de faire réaliser une étude de diagnostic et de programmation pour la restauration des remparts et l'aménagement d'un cheminement.

Le conseil s'oppose au transfert de la compétence en matière de PLU à la communauté de communes de la Mossig et du Vignoble.

Le conseil prend acte de la mise à jour de la longueur de voirie de la commune qui s'élève à 12.531 mètres.

Jean-Luc FISCHER, adjoint au maire, informe les conseillers au sujet des cadeaux qui seront distribués en remplacement du repas de Noël de l'âge d'Or qui ne pourra pas être organisé cette année en raison de la crise sanitaire. Il précise que la distribution ne pourra être organisée qu'après la fin du confinement et si la situation le permet.

Le maire informe le conseil au sujet du planning de travaux pour la rue de l'Eau. Il précise qu'une réunion publique sera organisée début mars 2021 pour les riverains des rue de l'Eau, petite rue de l'Eau, rue Fuhrweg et rue Scherb, qui seront concernés par ces travaux.

Le maire informe les conseillers qu'un projet de mise en place de quelques places de stationnement place de la Synagogue est à l'étude. Une réflexion est menée afin de rendre ces places de parking le plus végétalisées possible afin de ne pas dénaturer la place.

Le maire informe le conseil qu'une réflexion autour du projet de restauration intérieure et d'aménagement de la Synagogue est en cours.



Etat civil :

NAISSANCE :

- Eva-Landrine MUTZIG, née le 18 novembre, fille de Jean-Luc MUTZIG et Danièle NGONGANG TANKOUA, 35 rue des Juifs.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents !

DECES :

- Anne-Marie KNODERER née HANNIS, née le 14/11/1925 décédée le 10 novembre
- Jean-Claude GAND, né le 23/01/1974, décédé le 7 novembre, 22 rue des Juifs
- Robert KAPP, né le 02/04/1931, décédé le 21 novembre, 4 rue Meyer

ANNIVERSAIRES DE DECEMBRE

93 ans 23.12.1927 KUHN née VIERLING Lucie
88 ans 24.12.1932 MUTZIG René
85 ans 07.12.1935 BARTHEL André
84 ans 31.12.1936 RAPP née HELLER Marie-Louise
81 ans 19.12.1939 LOEW née ZOLLER Renée
81 ans 27.12.1939 KUGEL Frédéric
75 ans 05.12.1945 STEHLY née BOTIN Marlène
75 ans 17.12.1945 MUTZIG née BEUTELSTETTER Marguerite
73 ans 01.12.1947 MICHEL Charles
73 ans 04.12.1947 SCHNEIDER Frédéric
73 ans 07.12.1947 LOHR née REUTENAUER Jeanne
71 ans 17.12.1949 HUFSCMITT Willy
68 ans 08.12.1952 KLOFT Willy
68 ans 25.12.1952 ADAM née SCHERRER Christiane
68 ans 27.12.1952 JEHL née HEIM Marie-Thérèse
66 ans 16.12.1954 KUNTZ Jacky
66 ans 18.12.1954 STEYGER née SUSS Marie-Louise
62 ans 26.12.1958 MOCHER Noëlle

La Municipalité présente ses meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé aux heureux jubilaires !

PAROISSE CATHOLIQUE :

Cultes de décembre : le 06/12 à 11h00 ❖ le 20/12 à 11h00 à Traenheim ❖ Messe de minuit le 24/12 à 23h30 ❖ le 27/12 à 11h00 à Balbronn

PAROISSE PROTESTANTE :

Cultes de décembre : 2^e Avent le 06/12 à 9h30 ❖ 3^e Avent le 13/12 à 10h45 à Balbronn ❖ 4^e Avent le 20/12 à 10h45 ❖ Veillée de Noël le 24/12 à 22h30 à Balbronn ❖ Noël : Notre Sauveur est né à 10h45 ❖ Siméon & Anne le 27/12 à 9h30 ❖ 31/12 ❖ Ste Sylvestre le 31/12 à 18h. La célébration de ces cultes dépendra des règles sanitaires en vigueur. Le 13 décembre vous êtes invités à Balbronn, en effet, en vue de la fête de Noël des enfants, nous n'avons pas prévu de culte le matin. En raison du confinement, les enfants du Créa'Dim n'ont pas pu continuer leurs rencontres.

PERMANENCE MAIRE-ADJOINTS

Nous vous informons que les permanences du Maire et des Adjointes du jeudi soir sont annulées pendant le confinement.

En cas d'urgence, vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone ou par courriel à mairiede.westhoffen@wanadoo.fr.

Le Maire, ses adjoints et les conseillers municipaux vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année. Profitez de vos proches et prenez soin de vous.

News

N° 4

DECEMBRE 2020

LA BOITE A NEWS !

Vous pourrez dorénavant chercher le bulletin d'information mensuel 24h/24h. Il est à disposition dans la boîte de distribution qui a été installée à l'entrée de la mairie.

CASERNE DES POMPIERS

Afin d'intégrer l'ensemble du site suite à la finalisation des travaux de la salle du Tramway, la caserne des pompiers a subi un ravalement de façade. Les travaux ont été réalisés en partenariat avec le SDIS et la commune de Westhoffen, une partie a été faite en bénévolat par nos sapeurs-pompiers.



FERMETURE DE LA MAIRIE :

Le secrétariat de la mairie sera fermé pendant la période de Noël du lundi 21 au jeudi 31 décembre inclus, réouverture le **lundi 4 janvier 2021**.

FETE DE NOEL DE L'AGE D'OR

En raison de l'annulation de la fête de Noël de l'Age d'Or, la commune passera chez les personnes de 70 ans et plus pour leur déposer un cadeau de Noël deuxième quinzaine de décembre, selon la situation sanitaire.

BIBLIOTHEQUE :

La bibliothèque est fermée. Un service drive sera assuré, rendez-vous sur le portail : www.bibliotheque-westhoffen.fr pour réserver vos livres !

INSCRIPTION BOIS D'AFFOUAGE 2021 :

Les habitants de la commune (justifiants de 2 années de taxe d'habitation) et désirant un lot de bois (3 stères par foyer) pour 2021 peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au **31 mars 2021 au plus tard**. Le prix du lot de bois d'affouage 2021 est fixé à 144 €.

STATIONNEMENT :

Nous constatons un nombre croissant de véhicules en stationnement irrégulier dans le village (trottoirs, hors cases, passages protégés...). Nous vous demandons, dans la mesure du possible de ne pas laisser votre voiture sur la voie publique et de respecter la signalisation en place, et ceci pour la sécurité de tous ! Merci pour votre collaboration.

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du mercredi 4 mars 2020

Sous la présidence de M. Pierre GEIST, maire, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 25 novembre 2019.

Le conseil est informé des décisions du maire prises par délégation.

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2019 présentant les résultats suivants :
SECTION DE FONCTIONNEMENT :
Dépenses : 1.096.892,22 €
Recettes : 1.377.166,13 €
Excédent N : 280.273,91 €
Excédent reporté N-1 : 534.244,08 €
Excédent cumulé : 814.517,99 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :
Dépenses : 604.125,92 €
Recettes : 287.491,13 €
Déficit N : - 316.634,79 €
Déficit reporté N-1 : - 185.125,90 €
Déficit cumulé : - 501.760,69 €

Le conseil approuve le compte de gestion 2019 concordant avec le compte administratif 2019.

Après avoir entendu le compte administratif 2019 et l'avoir adopté, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019, constatant que le compte administratif 2019 __ Budget général présente un excédent de fonctionnement de 814.517,99 €, Le Conseil Municipal, décide d'affecter les résultats comme suit :
EXCEDENT AU 31 DECEMBRE 2019 : 814.517,99 €, reporté sur le budget général 2020
Affectation au compte 1068 du budget général 2020, en couverture du besoin de financement ressortant du compte administratif 2019 : 585.260,69 €
Affectation au compte 002 du budget général 2020 : 229.257,30 €

Le Conseil Municipal vote la reconduction des taux d'imposition des 4 taxes pour 2020 comme suit sans modification depuis 2011 :
Taxe d'habitation : 13,94 %
Taxe foncière bâti : 11 %
Taxe foncière non bâti : 35,58 %

Le conseil municipal décide d'amortir les subventions accordées au SDEA et les frais de procédure de modification du PLU sur 2 ans à compter de 2020.

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2020 se présentant comme suit :
SECTION DE FONCTIONNEMENT :
Recettes : 1.523.257,30 €
Dépenses : 1.523.257,30 €
SECTION D'INVESTISSEMENT
Recettes : 1.909.397,99 €
Dépenses : 1.909.397,99 €

Le Conseil accepte le paiement de la cotisation accidents agricoles 2020 d'un montant de 25.440 € prévu au compte 6574 de la section de fonctionnement du budget primitif 2020.

Le conseil approuve l'octroi des subventions suivantes :
Musique Harmonie : 1 500 € pour le fonctionnement de l'école et 1 000 € au titre de la participation de

l'association aux manifestations, soit au total 2 500 € / Coopérative scolaire : 250 € / Croix Rouge : 300 € / Amicale des Donneurs de Sang : 500 € / Fondation du Patrimoine : 120 € / Comité Départemental du Bas-Rhin de la prévention routière : 200 €.

Le conseil approuve le versement d'un fonds de concours d'un montant de 12.685,93 € à la communauté de communes de la Mossig et du Vignoble au titre des travaux de voirie rue des jardins.

Le conseil municipal décide de demander à l'établissement public foncier d'Alsace d'acquérir et de porter les biens consistant en un ancien corps de ferme et terrain attenant au 37 rue Westerend à Westhoffen, ainsi que 3 parcelles rue des Cerises (parcelles 186 + 187 + 188 section 7), permettant de constituer une réserve foncière pour développer des projets d'habitats à moyen terme.
Le conseil approuve les dispositions des projets de convention de portage foncier et de mise à disposition des biens et autorise le maire à signer tout document y relatif.

Le conseil approuve le compromis de vente entre la commune et M. Roger RETHWISCH pour la parcelle 177 section 30 (6,51 ares) pour un montant total de 26.040,00 €.

Le conseil décide de maintenir le prix du bois d'affouage et du bois de service pour 2020 à 144 € le lot soit 48 € le stère.

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 25 mai 2020

Sous la présidence de M. Bernard CLASS, doyen des conseillers municipaux élus le 15 mars 2020, le conseil municipal procède à l'élection du maire. M. Pierre GEIST est élu maire avec 18 voix.

Sous la présidence de M. Pierre GEIST, maire, le conseil municipal décide de créer 3 postes d'adjoints au maire. La liste menée par M. Charles QUIRIN est élue avec 18 voix. M. Charles QUIRIN est élu 1^{er} adjoint, Mme Sylvia MARTIN est élue 2^{ème} adjointe et M. Jean-Luc FISCHER est élu 3^{ème} adjoint.

Le conseil décide de fixer le montant des indemnités de fonction des adjoints à 19,8 % du taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le conseil municipal décide des délégations qui sont confiées au maire. Le maire rendra compte des décisions prises par délégation à chaque séance du conseil municipal.

M. Pierre GEIST est désigné délégué de la commune au sein de la commission locale eau potable et assainissement et des assemblées territoriale et générale du SDEA.

Messieurs Jean-Luc FISCHER et Alexandre FUNFROCK sont désignés délégués de la commune au sein du syndicat mixte de Haslach.

Les conseillers municipaux sont répartis dans les commissions communales suivantes :
urbanisme et bâtiments publics / voirie et éclairage public / affaires scolaires, sociales, fleurissement et

communication / forêt, sport, fêtes, culture, salle polyvalente et salle le Tramway / finances.
Sont élus membres titulaires de la commission d'appels d'offres Bernard SCHMITT, Caroline LOEW et Annick STENTZEL. Sont élus suppléants Pascal OHNIMUS, Daniel DETTLING et Bernard CLASS. La CAO est présidée par le maire.

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du vendredi 10 juillet 2020

Sous la présidence de M. Pierre GEIST, maire, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 25 mai 2020.

Le conseil est informé des décisions du maire prises par délégation.

Après avoir entendu les explications du maire le conseil procède à l'élection des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Pierre GEIST, Sylvia MARTIN, Charles QUIRIN, Caroline LOEW, Christophe LENTZ, Sabrina SOHN, Jean-Luc FISCHER et Annick STENTZEL sont élus au premier tour avec 19 voix.

Le conseil municipal approuve les modifications budgétaires proposées.

Le conseil approuve l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 1.000 € au football club.

Le conseil donne son accord pour la vente du hangar municipal rue Buehlweg et décide de vendre la propriété au plus offrant.

Le conseil municipal décide de faire bénéficier à la communauté de communes de la Mossig et du Vignoble du fonds de solidarité communale mis en place par le Département au titre des travaux de voirie rue Fuhrweg, petite rue de l'Eau et rue de l'Eau.

Le conseil approuve le tarif pour la fourniture de chaleur bois énergie au titre de l'année 2019. Ce tarif s'élève à 0,06 € / kWh.

Après avoir entendu les explications de Charles QUIRIN, le conseil approuve le décompte de charges du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 pour les logements du bâtiment « La Poste ».

Après avoir entendu les explications du maire le conseil décide d'attribuer le lot de chasse n° 1 à M. Jean-Luc BODEIN. Le loyer reste fixé à 1.000 € par an.

Après avoir entendu les explications de Sylvia MARTIN, le conseil approuve les prix pour le concours des maisons fleuries 2019.

Le conseil décide de la mise en place d'une convention avec le centre de gestion du Bas-Rhin pour la mise à disposition d'un archiviste pour 1 jour afin d'effectuer le récolement.

Le conseil décide de nommer au CCAS :
Pierre GEIST, Sylvia MARTIN, Jean-Luc FISCHER, Cynthia GAND, Bernard CLASS, Jeannine ANSTOTZ, Isabelle ANTONI, Liliane SCHWEDERLE et Elfriede GAND.

Le conseil prend acte du rapport d'activité 2019 du SELECTOM et de celui du PETR.

Le maire informe que les deux délégués de la commune au sein du SELECTOM sont Pascal OHNIMUS et Caroline LOEW.

Pascal OHNIMUS est désigné par le conseil municipal en tant que délégué GEMAPI.

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 28 septembre 2020

Sous la présidence de M. Pierre GEIST, maire, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 10 juillet 2020.

Le conseil est informé des décisions du maire prises par délégation.

Le conseil municipal approuve son règlement intérieur de fonctionnement.

Le conseil municipal approuve les modifications budgétaires proposées.

Le conseil approuve le compromis de vente signé avec M. et Mme BOCK pour l'achat de la parcelle 34 section 1 au prix de 155.000 €. La commune souhaite pouvoir aménager les douves grâce à l'acquisition de cette parcelle placé en emplacement réservé du PLU.

Le conseil approuve un compromis d'échange de terrain sans soulte avec M. et Mme TORZINI.

Le conseil décide de fixer pour la mise à disposition de tout dossier de modification simplifiée du PLU les modalités suivantes : Ouverture d'un registre destiné à recueillir les observations de toute personne intéressée ; mise à disposition du public du dossier et du registre en mairie pendant un mois ; affichage des modalités et des dates de mise à disposition du public sur les panneaux d'affichage de la mairie et sur le site internet de la commune.

Le conseil municipal décide d'abroger la participation financière des propriétaires dans le cadre du PAE de la rue des Rabbins Guggenheim pour les permis de construire qui seront délivrés à compter du 1^{er} janvier 2021. En conséquence les pétitionnaires seront soumis à la taxe d'aménagement en vigueur sur la commune à compter du 1^{er} janvier 2021.

Le maire informe que les commissaires titulaires nommés par la direction régionale des finances publics pour la commission communale des impôts directs sont : Daniel DETTLING, Annick STENTZEL, Charles QUIRIN, Pascal OHNIMUS, Cynthia GAND et Bernard CLASS. Les commissaires suppléants nommés sont : Sylvia MARTIN, Claudia HOPFNER, Christophe LENTZ, Sandrine BRIMBOEUF, Philippe ZOLLER et Alexandre FUNFROCK.

Les travaux de rénovation de la salle CTS étant terminés, le conseil décide de baptiser le bâtiment « Le Tramway » en souvenir de sa fonction initiale de gare du tramway.

Le maire informe le conseil qu'une réunion de concertation avec les communes, la communauté de communes et le département est organisée au sujet du problème de transit des poids lourds.